

L'Association Sportive du Collège Saint-Exupéry est animée par les professeurs d'EPS de l'établissement. Elle est le prolongement des cours d'EPS et permet aux élèves de s'exprimer dans des compétitions scolaires U.N.S.S. **le mercredi après-midi.**

Pour les entraînements, les élèves se rendent directement sur les installations par leur propre moyen. Les élèves doivent attendre l'enseignant à l'extérieur des installations sportives.

Pour tous les inscrits, la présence est obligatoire à tous les entraînements. **En cas d'absence, vous devez en informer le professeur encadrant la section par mail.**

Il est possible de faire un essai à condition de fournir une autorisation écrite des parents.

Les entraînements sont susceptibles d'être annulés pour cause de compétitions.

L'Association Sportive c'est aussi des temps forts comme le Run and Bike, les Olympiades et la sortie de fin d'année.

Les activités proposées au sein de l'établissement :

 NATATION	 VOLLEY-BALL	 MULTISPORTS Voile, badminton, tennis, sports de combat, handball.	 TENNIS DE TABLE	 BASKET-BALL
Mme BEAUFRERE	Mme JACONELLI	Mme DAVID	M. DELANNOY	Mme BEAUFRERE
Centre Aquatique du Lac Montigny le Bx à côté du Lycée Descartes.	Gymnase Roger Rivière Mail des courlis, Montigny le Bx	Base nautique de l'île de loisirs. <i>(POUR LA VOILE)</i> Gymnase Roger Rivière OU Cour du collège	Salle de sport du collège	Gymnase Roger Rivière Mail des courlis, Montigny le Bx
13h00-14h30	13h00-15h30 <i>(Possibilité d'arrivée à 13h15 si fin des cours à 12h30)</i>	Le mercredi 13h30 – 16h00 (voile) 13h15 – 15h15	Le mercredi 13h15-15h15 Compétitions	Le mardi 17h15-18h30
24 places	Min 10, max 20 places	20 places	20 places	15 places
f.beaufrere@st-ex78.com	s.jaconelli@st-ex78.com	c.david@st-ex78.com	v.delannoy@st-ex78.com	f.beaufrere@st-ex78.com

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'association sportive du collège :

- Remplissez la fiche d'inscription que vous trouverez dans le dossier de rentrée ou sur le site de l'établissement dans la rubrique **ASSOCIATION SPORTIVE**, signez-la et votre enfant la donnera au **professeur d'EPS de la classe.**
- La cotisation annuelle est de **65 euros sauf pour la section multisports (80 euros)** (Règlement par chèque à l'ordre de l'Association Sportive Saint-Exupéry ou PASS+)

Les élèves ont la possibilité d'essayer les activités tout le mois de septembre.

La cotisation est remboursable si l'élève ne poursuit pas d'activité après le mois de septembre.

La cotisation comprend

- L'adhésion à la licence UNSS
- La participation aux sorties de l'association (hors sortie de fin d'année)
- La participation aux déplacements lors des compétitions
- Le tee-shirt de l'association sportive.